

VILLE DE BOËN – SALLE DES FÊTES

Association :
 Je soussigné (nom, prénom) :
 Domicilié à :
 Adresse mail :
 N° Téléphone :

Date de la manifestation :
 Nature de la manifestation :
 Horaire d'utilisation :
 Nom et Adresse du traiteur :

Utiliserez-vous la vaisselle ? OUI NON
 Un repas est-il prévu ? OUI NON
 Si oui, combien de personnes serez-vous ? Nombre par 100

Utiliserez-vous le micro de la salle des fêtes ? " A récupérer en mairie " OUI NON

Avez-vous besoin de matériels spéciaux (Podiums, stands, etc...) ? OUI NON

Avez-vous besoin des services municipaux ? OUI NON

Règlement :

- Reconnais avoir pris connaissance du règlement et s'engage à payer les dégâts et matériel manquant qui auront été constatés (inventaire joint)
- Versement de la caution de 450€ et attestation d'assurance (15 jours avant la remise des clés)
- S'engage à rendre la salle propre (rangement et balayage)
- La remise des clefs aux horaires d'ouverture de la Mairie (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 La mairie est fermée le lundi après-midi)*
- Le stationnement sur l'esplanade de la salle des fêtes est autorisé UNIQUEMENT pour le chargement et le déchargement

A noter : En cas d'élections anticipées ou imprévues, la salle ne sera pas libre le samedi, ni le dimanche et dans ce cas vous en seriez informé dès que la date serait connue (environ 1 mois avant).

	Tarif	CHAUFFAGE
Vaisselle Chauffage (Du 1 octobre au 30 avril) Location		Nombres de personnes attendues Plage horaire de l'événement de à
Matériels Service Techniques		Type événements: Repas, Danse, Loto, AG etc
Total	
Signatures :	Adjoint	Signature utilisateur